

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/41
11 septembre 2003

(03-4807)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

Déclaration de S.E. M. Lin Yi-Fu
Ministre des affaires économiques

C'est avec un grand plaisir que je conduis la délégation du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu et que nous nous joignons à vous à l'occasion de cette importante réunion. Pour ma délégation, c'est une occasion particulièrement gratifiante car nous avons mis 12 longues années à achever notre processus d'accession et c'est la première Conférence ministérielle à laquelle nous participons en tant que Membre à part entière.

Plus tard dans la journée, nous adopterons officiellement les protocoles d'accession du Népal et du Cambodge. Ma délégation souhaite chaleureusement la bienvenue aux deux Membres les plus récents de notre famille OMC, comme vous l'avez fait pour nous il y a deux ans. Nous souscrivons au principe d'adhésion universelle au système commercial multilatéral. Cette universalité souligne en outre l'engagement pris par les Ministres du commerce en 2001, dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, de libéraliser davantage le commerce et, avant tout, de partager la prospérité qui en découlera avec les autres Membres, quel que soit leur niveau de développement, et en particulier avec les pays Membres en développement et les moins avancés.

L'aspect développement de notre programme de travail

Le développement est au cœur du Programme de Doha. Le gouvernement de mon pays, en tant que pays en développement ayant récemment accédé à l'OMC, a répondu à l'appel figurant au paragraphe 2 de la Déclaration ministérielle de Doha et continue "à faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce mondial qui corresponde aux besoins de leur développement".

Pour traduire cette déclaration d'intention en action, mon gouvernement a fait une donation de trois cent mille dollars EU (300 000 dollars EU) au Fonds global d'affection spéciale pour le Programme de Doha pour le développement lors de notre première année en tant que Membre et nous prévoyons une deuxième donation cette année. En outre, je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement, assumant sa responsabilité en tant que pays en développement Membre, comme il est prescrit dans la Décision de 1999 du Conseil général sur les *préférences tarifaires en faveur des pays les moins avancés*, adopte de nouvelles mesures visant à offrir un régime d'admission en franchise à plus de 98 pour cent de nos importations en provenance de PMA. J'aimerais inviter les autres Membres à prendre de nouvelles mesures et à se montrer plus participatifs pour que notre objectif et nos engagements dans ce domaine soient renforcés.

En outre, je saisis également cette occasion pour saluer le consensus important auquel sont parvenus les Membres le mois dernier et qui permettra aux pays qui en ont besoin d'avoir accès à des médicaments essentiels à des prix abordables. Ce résultat remarquable montre que l'esprit de concessions mutuelles est bien vivant dans l'Organisation. Pour réussir, ici à Cancún, il nous faut convoquer le même esprit dans tous les autres domaines de négociation.

L'aspect négociation de notre Programme de travail

Notre mission ici à Cancún est de faire le bilan des progrès accomplis durant les deux dernières années depuis la Conférence ministérielle de Doha et de donner des orientations à nos négociateurs commerciaux à Genève pour que les négociations soient achevées dans les délais que nous avons convenus, à savoir d'ici au 1^{er} janvier 2005.

Pour que l'OMC parvienne aux résultats attendus, les négociations doivent se poursuivre. Vingt-deux mois se sont écoulés depuis que nous avons lancé ces négociations à Doha mais notre capacité à progresser suscite toujours un certain scepticisme. Cependant, les efforts que nous avons déployés en août sur la question de l'Accord sur les ADPIC et la santé publique ont clairement montré que des solutions appropriées peuvent être trouvées pour répondre aux différents intérêts.

La Conférence ministérielle sert également à faire un examen à mi-parcours, c'est pourquoi il est essentiel que nous puissions évaluer les progrès réellement accomplis. En participant activement au nouveau cycle de négociations, les Membres ont montré, quel que soit leur niveau de développement économique, leur attachement au système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous avons fait part de nos positions et de nos préoccupations mais nous avons aussi écouté attentivement les positions et les préoccupations des autres. Durant ce processus, nous avons renforcé la compréhension mutuelle qui est indispensable pour atteindre un consensus final sur beaucoup de questions à l'examen. C'est pourquoi, en tant que Ministres, nous devons continuer, durant cette Conférence ministérielle, à indiquer des lignes directrices claires à nos collègues à Genève pour qu'ils puissent réaliser les percées décisives nécessaires au cours des prochains mois.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans cette Conférence. Nous sommes convenus à Doha de prendre pour objectif "des améliorations substantielles de l'accès aux marchés, des réductions de toutes les formes de subvention à l'exportation et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges". Tout en nous efforçant de réaliser ces objectifs d'ici la date butoir de 2005, nous devons également garder à l'esprit que la déclaration souligne l'importance des considérations autres que d'ordre commercial, qui sont des concepts importants pour de nombreux Membres, y compris pour nous-mêmes. Il s'agit donc désormais de trouver un équilibre entre les deux mandats agricoles. Nous devons viser à élaborer un nouveau régime commercial qui facilite une réforme agricole pragmatique et équitable. Il nous faut simplement faire preuve d'un esprit de "concessions" ou de "*flexibilité*" pour achever les négociations sur chacune des questions qui nous sont soumises.

Un autre domaine complexe est celui des quatre questions de Singapour. Nous aimerions souligner que le résultat de ces négociations pourrait renforcer considérablement le fonctionnement de notre environnement commercial et répondre aux besoins et aux intérêts réels de chaque Membre participant au nouveau cycle de négociations. Des régimes stables et transparents en matière d'investissements, de politique de la concurrence, de facilitation du commerce et de marchés publics peuvent ouvrir la voie à des transactions plus fluides pour le commerce international. Ma délégation soutient pleinement le lancement de négociations sur les quatre questions de Singapour. Nous considérons également que les négociations sur ces quatre questions peuvent faciliter le processus de concessions mutuelles qui, selon nous, est un élément essentiel pour garantir le succès du nouveau cycle de négociations.

J'aimerais rappeler à mes collègues Ministres qu'il nous reste moins de la moitié de la période de trois ans fixée pour ces négociations avant la date butoir. Si nous sommes véritablement déterminés à achever nos travaux comme prévu, nous devons profiter de toutes les ressources disponibles au cours de la prochaine année pour faire avancer le processus. En particulier, chaque Membre doit faire preuve du pragmatisme et de la flexibilité nécessaires. C'est certainement ce à quoi s'engage le Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu.
